

Danger : restrictions d'usage

Faute de moyens ou de volonté, les administrations publiques françaises ne nous mettent pas à disposition toutes les données numériques qu'elles devraient te fournir (environnement, santé, transports...), alors que la loi le leur impose ! Cela entraîne un manque de transparence sur les prises de décisions et freine de nombreux usages pratiques et commerciaux.

Danger : centralisation et monopoles

Lorsque les administrations persistent à collecter et à centraliser nos données personnelles les plus sensibles, elles les rendent vulnérables. La centralisation de nos données, souvent faite sans notre réel consentement, est souvent déléguée à l'un des GAFAM, ce qui ouvre la porte à des détournements.

Danger : action liberticide

Ton fournisseur d'accès à Internet pourrait vouloir favoriser l'accès à un contenu au détriment des autres, pour des raisons commerciales, politiques ou autres. Aujourd'hui, le principe de neutralité du Net, reconnu par l'Union européenne, lui interdit de t'imposer ce genre de discrimination.

Danger : logiciels privés

Les systèmes d'exploitation non libres peuvent contenir des failles, intentionnelles ou non. Celles-ci peuvent être exploitées notamment par des services de renseignement, pour accéder au contenu de nos appareils et de nos communications.

Danger : traceurs sur l'Internet

L'interconnexion permanente des personnes et des objets, ainsi que les capacités accrues de traitement des données (par exemple avec l'intelligence artificielle), étendent considérablement les possibilités qu'ont les gouvernements et les entreprises de nous surveiller.

Danger : centralisation et monopoles

Facebook maintient sa position dominante sur les réseaux sociaux en rachetant ses concurrents. Si, comme la majorité de la population, tu utilises au moins un de ces services, tu te retrouves soumis à ses règles de modération et de sélection de l'information. Cette situation monopolistique favorise les opérations de manipulation de masse.

Danger : restrictions d'usage

Tant que les films, la musique et les jeux-vidéo existaient sur DVD, CD ou cartouche, tu étais propriétaire du support et tu avais donc le droit de les prêter, de les donner ou de les revendre. Avec les services en ligne - streaming, abonnements -, tu obtiens juste un accès personnel et limité dans le temps.

Dangers : traceurs sur l'Internet

Comme tous les assistants, celui d'Apple, Siri, est à votre écoute, son micro est allumé en permanence. Dès lors, rien n'empêche que tes conversations soient écoutées ou enregistrées.

Danger : logiciels privés

Apple décide de ce que tu pourras installer sur un iPhone et un iPad : en effet, seul son propre magasin d'applications est autorisé pour ces appareils.

Danger : action liberticide

Toutes les informations te concernant et qui sont disponibles sur Internet sont susceptibles d'être récoltées, traitées et revendues dans le but d'établir un profil de toi très détaillé, puis d'influencer tes choix et de te surveiller.

Danger : logiciels privés

Facebook peut décider de ce que tu peux voir en réalité virtuelle : en effet, son casque n'utilise que ses propres applications. De plus, cela représente une source supplémentaire de collecte d'informations sur tes comportements.

Danger : traceurs sur l'Internet

La masse d'informations que Facebook collecte sur toi lui permet de connaître très précisément qui tu aimes et ce que tu aimes. Facebook ou ses partenaires peuvent ainsi influencer ton humeur, voire ton vote, en te présentant des contenus ciblés.

Danger : restrictions d'usage

Contrairement à un livre papier, un livre numérique non libre ne t'appartient pas. Tu achètes seulement un « droit de lecture » qui peut t'être retiré n'importe quand et à ton insu. Cela s'applique également aux fichiers musicaux et vidéo non libres.

Danger : logiciels privés

Via ses systèmes d'exploitation Android ou ChromeOS, Google t'impose des applications que tu ne peux pas désinstaller, même si tu ne les utilises pas !

Danger : traceurs sur l'Internet

En échange de services fournis sans contrepartie financière, Google se "rémunère" en exploitant les nombreuses informations que ses services recueillent sur toi.

Danger : action liberticide

Nous avons de plus en plus tendance à déléguer les décisions nous concernant à des machines. Toutefois celles-ci ne savent pas prendre en compte les subtilités et les émotions humaines. De plus, les algorithmes utilisés repro duisent les préjugés des personnes qui les conçoivent et accentuent ainsi les inégalités.

Danger : centralisation et monopoles

Plus tu utilises les multiples « services » de Google, plus tu contribues à augmenter ses pouvoirs : ceux d'imposer ses règles, de te rendre dépendant de ses outils, de combiner des informations concernant tous les aspects de ta vie.

Danger : restrictions d'usage

Si une photo ou une chanson n'est pas accompagnée d'une licence qui donne explicitement le droit de la modifier, tu n'as pas le droit de l'utiliser pour en créer une autre selon ton imagination. De plus, dans bien des cas, un dispositif technique (appelé DRM) t'empêche de le faire.

Danger : centralisation et monopoles

En choisissant de t'abonner à l'une des grandes plateformes de musique ou vidéo en ligne qui dominent le marché, tu acceptes de n'avoir accès qu'à un catalogue restreint et de ne pas posséder ta musique - même ton droit d'écoutehors ligne dépend de ton abonnement individuel. En outre, certaines œuvres ne sont accessibles que sur la plateforme qui les a produites.

Danger : restrictions d'usage

Si tu utilises un logiciel non libre pour écrire ou dessiner, le risque est que ton document soit enregistré dans un format propre à ce logiciel, rendant problématique son ouverture avec d'autres logiciels. De plus, tu dépendras de ce logiciel et de ses mises à jour, au risque de ne plus pouvoir lire tes propres documents dans quelques années !

Danger : centralisation et monopoles

Pour dominer les marchés et éliminer la concurrence, Amazon ne semble pas hésiter à adopter des pratiques déloyales (évitement fiscal, vente à perte) et à nous pousser à la surconsommation, avec des conséquences dévastatrices tels que le déclin du commerce de proximité, l'augmentation des déchets, l'épuisement des ressources, la pollution, la précarisation des emplois.

Danger : action liberticide

Les brevets logiciels paralysent le développement de nouveaux logiciels. En effet, le propriétaire du brevet peut interdire, ou soumettre à la rémunération, l'utilisation de la technologie brevetée. Ce qui réduit d'autant la diversité et l'innovation.

Danger : logiciels privés

Amazon te limite dans le choix des livres que tu pourras lire sur sa liseuse Kindle. De plus, les livres achetés sur sa plateforme ne pourront pas être lus sur une liseuse d'une autre marque.

Danger : restrictions d'usage

Ce n'est pas parce que tu as acquis une œuvre numérique (audio, vidéo, livre, logiciel...) que tu pourras en profiter en toute liberté ! Des dispositifs mis en place par les éditeurs peuvent par exemple t'empêcher d'y accéder depuis ton pays, depuis plusieurs appareils, au-delà d'une certaine date ou d'un certain nombre de lectures...

Danger : centralisation et monopoles

La position dominante de Microsoft dans l'informatique grand public lui permet d'entraîner ses utilisateurs et ses utilisatrices dans son "cloud". En laissant tes documents sur ce "nuage", tu perds leur contrôle, avec le risque d'un abonnement à payer ad vitam æternam. Et tu continues à ne pas maîtriser ton informatique.

Danger : action liberticide

Lorsque les responsables du système éducatif acceptent que Microsoft, Apple et Google inondent de leurs produits nos établissements scolaires, nos enfants sont susceptibles de devenir dépendants de ces produits dès leur plus jeune âge. Alors que des alternatives libres existent.

Danger : logiciels privés

Les systèmes de Microsoft sont très vulnérables aux cyberattaques (virus, rançongiciels). En effet, hormis ses équipes, personne d'autre ne peut en évaluer la sécurité, ni l'améliorer.